

Décision

Générale

colonial

Décision n° 37/453/1934 Affectation.

n° 37/453/1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 août 1934

Numéro JO

n° 453 du 31/08/1934

Date du numéro

31 août 1934

TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant Frache, débarqué à la colonie le 12 août 1934, est détaché au bureau militaire en qualité de secrétaire en remplacement de l'adjudant Morel, rapatriable pour fin de séjour.